

TEMPS PÉRISCOLAIRES INSCRIPTIONS 2026/2027

Madame, Monsieur, Chers parents,

Concernant les inscriptions périscolaires de l'an prochain :

1. POUR LES ENFANTS QUI ÉTAIENT INSCRITS AU PÉRISCOLAIRE DE COUZON EN 2025-2026

Durant cette fin d'année scolaire Entre le 15 mai et le 1 ^{er} juillet 2026		Pendant les grandes vacances Entre le 8 juillet et le 25 Août 2026
Documents à télécharger, imprimer et <u>à nous retourner obligatoirement</u> version papier	Documents <u>à consulter en ligne</u> via le portail famille	Sur votre espace Famille - Planning d'activités à remplir en ligne via le portail famille
<ul style="list-style-type: none">✓ Fiche Enfant-Famille✓ Fiche sanitaire de liaison✓ Votre attestation CAF pour recalcul du quotient familial *✓ (Votre RIB si changement)	<ul style="list-style-type: none">✓ Règlement intérieur✓ Tarifs périscolaires	<ul style="list-style-type: none">✓ Inscription de vos enfants aux différents temps périscolaires

2. POUR LES NOUVEAUX ENFANTS ENCORE NON INSCRITS AU PÉRISCOLAIRE

Durant cette fin d'année scolaire Entre le 15 mai et le 1 ^{er} juillet 2026
<ol style="list-style-type: none">1. Téléchargez tous les documents constituant le dossier périscolaire.2. Imprimez, remplissez et retournez-nous :<ul style="list-style-type: none">✓ Fiche enfant – famille✓ Fiche sanitaire de liaison✓ Règlement intérieur signé✓ Attestation CAF*✓ Fiche d'inscription (pour précisez les temps d'accueil de votre enfant)3. Attendez de recevoir votre code abonné à la rentrée de septembre pour pouvoir vous connecter sur votre espace personnel et ainsi pouvoir apporter des modifications.

* **ATTENTION** : en l'absence de justificatif de Quotient Familial (QF) ou du dernier avis d'imposition, le tarif maximum sera appliqué à l'ensemble des temps périscolaire et cantine fréquentés.

3. INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les renseignements et documents sont disponibles :

- Sur le portail famille : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieCouzonAuMontDOr69270/accueil>

Les documents à nous retourner en **version papier** seront déposés dans la **boîte aux lettres du Périscolaire** se trouvant à l'entrée du site Mairie/École. **La date limite de dépôt des fiches version papier est fixée au mercredi 1er juillet 2026.**

En revanche, **l'inscription de votre enfant aux différents temps périscolaires & cantine via le portail famille devra être faite au plus tard le lundi 24 août 2026.**

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le Pôle enfance au 06.60.31.85.22 ou adresser un courriel à enfance@couzonaumontdor.fr.

Les différents tarifs des temps périscolaires et cantine sont consultables en ligne sur le site Internet de la commune.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

**Le Maire
Karine LUCAS**

Pour toute information, vous pouvez contacter le Pôle Enfance de la Mairie :

Téléphone : 06 60 31 85 22, enfance@couzonaumontdor.fr